



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG

PROCES-VERBAL de la réunion du Conseil de Communauté du 15 mai 2014 à Kaisersberg

Sous la présidence de Monsieur Jean-Marie, la séance est ouverte à 17h30.

Présents :

M. Jean-Marie MULLER, Président et représentant de la commune de Lapoutroie
M. Patrick REINSTETTEL, Vice-président et représentant de la commune d'Ammerschwihl
Mme Lucie PONGRATZ-GLEIZES, représentante de la commune d'Ammerschwihl
M. Jean-Louis BARLIER, représentant de la commune de Fréland
Mme Martine THOMANN, Vice-présidente et représentante de la commune de Fréland
Mme Nicole TISSERAND, représentante de la commune de Katzenthal
M. Jean-Jacques GRANDJEAN, représentant de la commune de Katzenthal
M. Henri STOLL, Vice-président et représentant de la commune de Kaisersberg
Mme Françoise GRASS, représentante de la commune de Kaisersberg
M. Alain THURLINGS, représentant de la commune de Kaisersberg
M. Benoît KUSTER, Vice-président et représentant de la commune de Kaisersberg
M. Joseph FRITSCH, représentant de la commune de Kientzheim
Mme Martine SCHWARTZ, représentant de la commune de Kientzheim
M. Bernard RUFFIO, Vice-président et représentant de la commune de Labaroche
Mme Catherine OLRy, représentante de la commune de Labaroche
Mme Aurore PETITDEMANGE, représentante de la commune de Lapoutroie
M. Jean-François BOTTINELLI, représentant de la commune du Bonhomme
M. Guy JACQUEY, Vice-président et représentant de la commune d'Orbey
Mme Rose-Blanche DUPONT, représentante de la commune d'Orbey
M. Rémi MAIRE, représentant de la commune d'Orbey
M. Thierry SPEITEL-GOTZ, représentant de la commune de Sigolsheim
Mme Agnès CASTELLI représentante de la commune de Sigolsheim

Absents excusés :

M. Jean-Luc ANCEL, représentant de la commune du Bonhomme
Mme Chantal OLRy, représentante de la commune d'Orbey

Absents non excusés : néant

Invités présents :

Mme Christine SCHRAMM, Directrice Générale de la CCVK
M. Éric LEMPEREUR, Agent de Développement de la CCVK
M. Yannick GERIG, Agent de Développement de la CCVK

M. Rémi ARAGON, Directeur de l'Espace Nautique de Kaysersberg
M. Jean-Luc HENNEKE, Principal du collège d'Orbey

Invités excusés :

Mme Françoise BOOG, Sénatrice
M. Jean-Louis CHRIST, Député
M. Vincent BOUVIER, Préfet du Haut-Rhin
M. Julien LE GOFF, Sous-préfet du Haut-Rhin
Mme Agnès REINSTETTEL, Secrétaire Générale de la Sous-préfecture
M. Jean-Jacques SERVET, Principal du collège de Kaysersberg
Mme Valérie BRONNER, Agent de Développement de la CCVK
M. Pascal SENN, Responsable technique de la CCVK
M. Thomas MARION, Responsable « assainissement » de la CCVK
Mme Lucie CAPELLE, Conseillère « Energie » de la CCVK
Mme Marie RAJOELISON, Chargée de mission biodéchets

Secrétaire de séance :

Mme Christine SCHRAMM, Directrice Générale.

Signature du Secrétaire de séance

Publicité :

La séance a fait l'objet des mesures de publicité prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales :

- Convocation des membres titulaires le 6 mai 2014
- Publication par voie de presse locale

Ordre du jour :

- 1. N°061/2014-AG : Approbation des comptes-rendus** des Conseils Communautaires des 13 mars et 16 avril 2014
- 2. Finances**
 - 2.1 **N° 062/2014-FI** : Décision Modificative au budget « OM »
 - 2.2 **N° 063/2014-FI** : Approbation des Comptes Administratifs M14-M4 et M49 pour l'année 2013
 - 2.3 **N° 064/2014-FI** : Approbation des Comptes de Gestion M14-M4 et M49 pour l'année 2013
 - 2.4 **N° 065/2014-FI** : Affectations des résultats des budgets M14-M4 et M49 pour l'année 2013
- 3. Administration Générale**
 - 3.1 **N° 066/2014-AG** : Election des représentants à siéger au comité syndical du Syndicat Mixte Montagne Vignoble et Ried (SMMVR)
 - 3.2 **N° 067/2014-FI** : Désignation des représentants communaux à siéger à la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)
- 4. Centre Nautique**
 - 4.1 **N° 068/2014-CN** : Approbation des tarifs applicables au 1^{er} juillet 2014
- 5. Délégations au Président – Compte-rendu des travaux et des attributions exercés par délégation**
 - 5.1 Marchés et avenants : Liste des marchés conclus en 2014
- 6. Informations et divers**
 - 6.1 Intervention de M. HENNEKE, Principal du collège d'Orbey
 - 6.2 Calendrier des prochaines réunions organisées par la CCVK
 - 6.3 Fixation d'une date pour la réunion de présentation de la Loi ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové)/PLU intercommunal
 - 6.4 Programme rénovation énergétique : réunion d'information du 03/06/2014, adressée aux professionnels du bâtiment

Le Président souhaite la bienvenue à l'assemblée et ouvre la séance à 17h30.

Il constate que les conditions de quorum sont remplies et informe l'assemblée qu'aucune procuration n'a été donnée.

Il poursuit avec les points mis à l'ordre du jour.

1. N°061/2014-AG : Approbation des comptes-rendus des Conseils Communautaires des 13 mars et 16 avril 2014

Les comptes-rendus sont publiés et consultables sur le site Internet de la CCVK au lien suivant :

<http://www.cc-kaysersberg.fr/connaitre/conseil-de-communaute.htm>

Il est proposé à l'assemblée délibérante d'approuver les deux procès-verbaux.

Le Conseil Communautaire approuve, à l'unanimité des membres présents, les procès-verbaux des 13 mars et 16 avril 2014, sans réserve ni observation.

2. Finances

2.1 N° 062/2014-FI : Décision Modificative au budget « OM »

Consécutivement à une erreur de saisie, il y a lieu de prévoir les virements de crédit des comptes « FCTVA (10222) » et « Subventions d'équipement des communes (1314) » au compte « Autres réserves (1068) ». Cette modification au sein de la section des recettes d'investissement, n'affecte pas le résultat global.

Les montants sont les suivants :

BUDGET OM - ORDURES MENAGERES

BUDGET OM	ARTICLE	FONCTION	OPE	SECTION D'EXPLOITATION		SECTION D'INVESTISSEMENT	
				Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Régularisation crédits au 1068 réserves	10222	/				- 37 690.00 €	
	1314	/	1012			- 201 610.00 €	
	1068	/				239 300.00 €	
TOTAL				- €	- €	- €	- €

Il est proposé à l'assemblée délibérante d'approuver la décision modificative au budget « OM ».

Le Conseil Communautaire approuve, à l'unanimité des membres présents, la Décision Modificative au budget « Ordures Ménagères » comme ci-dessus détaillée.

Arrivée de Mme Françoise GRASS.

2.2 N° 063/2014-FI : Approbation des Comptes Administratifs M14-M4 et M49 pour l'année 2013 (Cf. annexes 1-2-3-4-5-6-7 et 8)

L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, il établit le compte administratif du budget principal ainsi que les comptes administratifs correspondant aux différents budgets annexes.

Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

L'intégralité des Comptes Administratifs de la CCVK ont été publiés et sont consultables sur notre site Intranet au lien suivant :

<http://www.cc-kaysersberg.fr/intranet/ordre-dujour.htm>

Deux tableaux récapitulatifs ont néanmoins été annexés en n^{os} 1 et 2.

Il est proposé à l'assemblée délibérante d'approuver les comptes administratifs pour l'exercice 2013.

Après que M. Stoll 1^{er} Vice-Président ait présenté les comptes administratifs

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des membres présents :

- **d'approuver** les Comptes Administratifs du budget général et des budgets annexes de l'exercice 2013 de la structure intercommunale, dressés par le Président et ci – annexés ;
- **de reconnaître** la sincérité des restes à réaliser ;
- **d'arrêter** les résultats définitifs tels que résumés en annexe.

2.3 N° 064/2014-FI : Approbation des Comptes de Gestion M14-M4 et M49 pour l'année 2013

Avant le 1^{er} juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le trésorier établit un compte de gestion par budget voté (budget principal et budgets annexes).

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Il comporte :

- une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité)
- le bilan comptable de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité ou de l'établissement local.

Le compte de gestion est également soumis au vote de l'assemblée délibérante qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents (compte administratif et compte de gestion). Ce premier examen est suivi d'un second contrôle effectué par le juge des comptes. La reddition annuelle des comptes est une charge de fonction et une obligation d'ordre public.

Suite à l'approbation des Comptes Administratifs 2013 et après la présentation des Comptes de Gestion dressés par le Trésorier, il est donc demandé au Conseil de se prononcer sur la conformité de ces derniers.

Le Conseil Communautaire déclare, à l'unanimité des membres présents, que les Comptes de Gestion dressés par le Trésorier de Kaysersberg, pour l'exercice 2013, sont conformes aux écritures dans les comptes de l'ordonnateur et qu'ils n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

2.4 N° 065/2014-FI : Affectations des résultats des budgets M14-M4 et M49 pour l'année 2013

Affectation des résultats du budget principal et présentation des budgets annexes

➤ Budget principal « Administration Générale » (M14)

- Le résultat de la section de fonctionnement 2013 est de 2 141 184.31 € (*excédent*)
- Le résultat de la section d'investissement 2013 est de - 546 537.27 € (*besoin de financement*)

Les restes à réaliser sont de :

	66 030 € <i>en recettes</i>
	76 952 € <i>en dépenses</i>
Soit un besoin de financement de	10 922 €

Le besoin de financement global de la section d'investissement est donc de : **557 459.27 €**.

Compte-tenu des éléments précédents, il y a lieu de **prévoir une affectation du résultat de 557 459.27 €** (au crédit du compte 1068). Le solde de 1 583 725.04 € sera reporté en section de fonctionnement (ligne 002) et le déficit de la section d'investissement de 546 537.27 € sera reporté (ligne 001).

➤ Budget annexe « Zones d'Activités de la Vallée » (M14)

Rappel : Les résultats en section de fonctionnement et d'investissement sont nuls, le budget a été soldé au 31/12/2013

➤ **Budget annexe « SPANC » (M49)**

- Le résultat de la section de fonctionnement 2013 est de 10 584.15 € (*excédent*)
- Le résultat de la section d'investissement 2013 est de 880.00€ (*excédent*)

Au vu des résultats précédents, **il n'y a pas lieu de prévoir une affectation du résultat**. Le solde d'exécution d'investissement de 880 € fera l'objet d'un report en section d'investissement (001) et le solde du report à nouveau créateur de 10 584.15 € sera reporté en recettes de la section d'exploitation (sur la ligne 002).

➤ **Budget annexe « Ordures Ménagères » (M4)**

- Le résultat d'exploitation 2013 est de 918 566.07 € (*excédent*)
- Le solde d'exécution d'investissement 2013 est de - 93 606.33 € (*déficit*)

Les restes à réaliser sont de 77 100 € *en recettes*
222 780 € *en dépenses*
Soit un besoin de financement de 145 680 €

Le besoin de financement global de la section d'investissement est de **239 286.33 €**.

Compte-tenu des éléments précédents, il y a lieu de **prévoir une affectation du résultat de 239 286.33 €** (au crédit du compte 1068). Le solde de 679 279.74 € sera reporté en section d'exploitation (ligne 002) et le déficit de la section d'investissement de 93 606.33€ sera reporté (ligne 001).

Affectation des résultats des budgets M49 Assainissement

➤ **Budget « Assainissement Vignoble » (M49)**

- Le résultat d'exploitation 2013 est de 27 566.24 € (*excédent*)
- Le solde d'exécution d'investissement 2013 est de 28 933.53 € (*excédent*)

Il n'y a pas de restes à réaliser.

Au vu des résultats précédents, **il n'y a pas lieu de prévoir une affectation du résultat**. Le solde d'exécution d'investissement de 28 933.53€ fera l'objet d'un report en section d'investissement (001) et le solde du report à nouveau créateur de 27 566.24 € sera reporté en recettes de la section d'exploitation (sur la ligne 002).

➤ **Budget « Assainissement FLLBO » (M49)**

- Le résultat d'exploitation 2013 est de 68 253.71 € (*excédent*)
- Le solde d'exécution d'investissement 2013 est de 25 787.34 € (*déficit*)

Les restes à réaliser sont de 33 960 € *en recettes*
35 040 € *en dépenses*
Soit un besoin de financement de 1 080 €

Le besoin de financement global de la section d'investissement est de **26 867.34 €**.

Compte-tenu des éléments précédents, il y a lieu de **prévoir une affectation du résultat de 26 867.34 €** (au crédit du compte 1068). Le solde de 41 386.37€ € sera reporté en section d'exploitation (ligne 002) et le déficit de la section d'investissement de 25 787.34€ sera reporté (ligne 001).

Le Conseil Communautaire approuve :

- l'affectation du résultat de fonctionnement dans le budget principal pour un montant de 557 459.27 € en réserve à l'article « 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés » ;
- l'affectation du résultat d'exploitation dans le budget annexe « ORDURES MENAGERES » pour un montant de 239 286.33 € en réserve à l'article « 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés » ;
- l'affectation du résultat de fonctionnement dans le budget annexe « FLLBO » pour un montant de 26 867.34 € en réserve à l'article « 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés ».

Décisions prises à l'unanimité des membres présents.

3. Administration Générale

3.1 N° 066/2014-AG : Election des représentants à siéger au comité syndical du Syndicat Mixte Montagne Vignoble et Ried (SMMVR)

Présentation du Syndicat :

Nombre de représentants CCVK à élire : 20 (2 représentants par commune)

Objet de la structure : Elaboration, approbation, suivi, mise en œuvre, évaluation, révision et modification du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Montagne Vignoble & Ried.

Statut : Syndicat Mixte fermé

Composition : Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg (CCVK) + Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé (CCPR)

Organisation :

- Organe délibérant : Comité syndical, composé de 54 membres.
Nombre de réunions / an : 3 à 5
- Organe exécutif : Bureau, composé de 8 membres.
Nombre de réunion / an : 6 à 10
- Equipe administrative : 2 personnes (mise à disposition CCPR)

Siège : Ribeauvillé

Relation institutionnelle CCVK / structure : La CCVK adhère au syndicat mixte.

Une révision du SCOT démarre en 2014, de même que l'intégration des réseaux au Système d'Information Géographique (SIG) mutualisé.

Budget annuel :

BP 2014 (investissement + fonctionnement) : 292 174 €

Dont contribution CCVK : 50 227 €

Lors du Conseil d'installation qui s'est tenu le 16 avril dernier, le Président a demandé à chaque conseil municipal de désigner 2 représentants au sein de leur commune.

Le Conseil Communautaire acte, à l'unanimité des membres présents, l'élection des personnes listées ci-dessous, à siéger au Comité Syndical du Syndicat Mixte Montagne Vignoble et Ried (SMMVR) :

COMMUNES	GENRE	NOM	PRENOM
AMMERSCHWIHR	Monsieur	REINSTETTEL	Patrick
	Monsieur	MEYER	Bruno
FRELAND	Monsieur	BARLIER	Jean-Louis
	Monsieur	COUTY	Christian
KATZENTHAL	Monsieur	GRANDJEAN	Jean-Jacques
	Monsieur	PERRET	Dominique
KAYSERSBERG	Monsieur	STOLL	Henri
	Monsieur	GOERG	Jean-Marc
KIENTZHEIM	Monsieur	FRITSCH	Joseph
	Madame	SCHWARTZ	Martine
LABAROCHE	Monsieur	RUFFIO	Bernard
	Monsieur	VILMAIN	Alain
LAPOUTROIE	Monsieur	MULLER	Jean-Marie
	Monsieur	RAFFNER	Jean-Noël
LE BONHOMME	Monsieur	BOTTINELLI	Jean-François
	Madame	SCHLUPP	Corinne
ORBAY	Monsieur	JACQUEY	Guy

	Madame	PRUD'HOMME	Fabienne
SIGOLSHEIM	Monsieur	SPEITEL-GOTZ	Thierry
	Madame	CASTELLI	Agnès

M. Jean-Marie MULLER laisse la parole à M. Henri STOLL, Président sortant du SMMVR.

M. STOLL souhaite tout d'abord faire part à l'assemblée du grand plaisir qu'il a éprouvé à mener à bien les études relatives au Schéma de Cohérence Territorial (SCOT). Puis il fait part des projets en cours et de sa vision sur l'avenir du syndicat.

Il informe qu'une étude sur l'aménagement de la zone artisanale de « Bennwihr-Gare » a été lancée.

D'après lui, il est important de suivre les objectifs du SCOT pour limiter la consommation des espaces.

Il pense également qu'il faudra « grenelliser » le Schéma de Cohérence Territorial.

Suite au désengagement de l'Etat, il propose que le SMMVR prenne en charge l'instruction des permis de construire, ce qui pourrait soulager les budgets des communes.

Il fait ensuite savoir qu'il se portera candidat à la présidence du SMMVR. Il informe qu'il y aura un autre candidat, membre de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé et appelle donc l'assemblée à le conforter dans cette fonction. Il précise néanmoins que quelque soit le résultat de l'élection, il continuera à s'investir dans le syndicat.

Le Président prend la parole et insiste sur l'importance de poursuivre l'orientation prise lors de la validation du SCOT, en décembre 2010 et souligne également que le schéma s'impose aux documents d'urbanisme de la commune.

Il rappelle que le Comité syndical, ayant pour objet l'installation du nouveau comité et l'élection du Président, se tiendra le mercredi 28 mai 2014 à 18h30, à Bennwihr.

3.2 N° 067/2014-FI : Désignation des représentants communaux à siéger à la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

Présentation de la Commission :

Référence : article 1650 A du CGI

Objet : Cette commission intercommunale intervient en matière de fiscalité directe locale en ce qui concerne les locaux commerciaux en lieu et place des CCID (Commissions Communales des Impôts Directs) :

- elle participe à la désignation des locaux types à retenir pour l'évaluation par comparaison des locaux commerciaux et biens divers (articles 1504 du code général des impôts) ;
- elle donne un avis sur les évaluations foncières des locaux commerciaux et biens divers proposées par l'administration fiscale (article 1505 du code général des impôts).

La CIID est également informée des modifications de valeur locative des établissements industriels évalués selon la méthode comptable.

Son rôle est consultatif. En cas de désaccord entre l'administration et la commission ou lorsque celle-ci refuse de prêter son concours, les évaluations sont arrêtées par l'administration fiscale.

Par ailleurs les CIID doivent être consultées par la commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels dans le cadre du processus de fixation des paramètres d'évaluation départementaux (réforme de la base d'imposition des locaux professionnels).

Composition : Le Président ou Vice-président délégué de la CCVK + 10 commissaires

Nombre de représentants à désigner : 20 titulaires + 20 suppléants

Lors de sa séance du 16 avril dernier, le Conseil Communautaire a désigné 4 représentants potentiels à siéger à la CIID, à savoir :

- En qualité de titulaires :
 - M. BIEHLER Raymond (Soultzbach Les Bains)
 - M. FINANCES Denis (Hohrod)
- En qualité de suppléants :
 - M. ADOLPH Louis (Colmar)
 - M. HENRY Jean-Marie (Ingersheim)

Le Président a ensuite sollicité les communes membres afin qu'elles en fassent de même, selon la répartition suivante :

- 12 pour Kaysersberg
- 6 pour Orbey
- 4 pour Lapoutroie
- 2 pour Ammerschwihr, Fréland, Katzenthal, Kientzheim, Le Bonhomme, Labaroche et Sigolsheim

Voici la liste de personnes proposées :

COMMUNES	NBRE A DESIGNER (titulaires + suppléants)	NOM	PRENOM	CP	COMMUNE	STATUT	
						TITULAIRE	SUPPLEANT
AMMERSCHWIHR	2	TEMPE	François	68770	AMMERSCHWIHR	X	
		HOFFERT	Jean-Paul	68770	AMMERSCHWIHR		X
FRELAND	2	BARLIER	Jean-Louis	68240	FRELAND	X	
		THOMANN	Martine	68240	FRELAND		X
KATZENTHAL	2	TISSERAND	Nicole	68230	KATZENTHAL	X	
		GRANDJEAN	Jean- Jacques	68230	KATZENTHAL		X
KAYSERSBERG	12	STOLL	Henri	68240	KAYSERSBERG	X	
		GRASS	Françoise	68240	KAYSERSBERG	X	
		BRIDEL	Christophe	68240	KAYSERSBERG	X	
		JUNG	Nicole	68240	KAYSERSBERG	X	
		BECKER	Hubert	68240	KAYSERSBERG	X	
		ARNOUX	Marie-José	68240	SIGOLSHEIM	X	
		THURLINGS	Alain	68240	KAYSERSBERG		X
		MEYER	Viviane	68240	KAYSERSBERG		X
		RAUCH	Jean- Jacques	68240	KAYSERSBERG		X
		COLON	Delphine	68240	KAYSERSBERG		X

		SICK	André	68240	KIENTZHEIM		X
		DENNI-KEMPF	Yvette	68240	KAYSERSBERG		X
KIENTZHEIM	2	WEISS	Eric	68240	KIENTZHEIM	X	
		BLANCK	Michel	68240	KIENTZHEIM		X
LABAROCHE	2	RUFFIO	Bernard	68910	LABAROCHE	X	
		VILMAIN	Alain	68000	COLMAR		X
LAPOUTROIE	4	CLAUDEPIERRE	Roger	68650	LAPOUTROIE	X	
		LOING	Clément	68650	LAPOUTROIE	X	
		PIERREVELCIN	Denis	68650	LAPOUTROIE		X
		MATHIEU	Laurent	68650	LAPOUTROIE		X
LE BONHOMME	2	BOTINELLI	Jean-François	68650	LE BONHOMME	X	
		MILLION	Jean-Claude	68650	LE BONHOMME		X
ORBAY	6	OLRY	Chantal	68370	ORBAY	X	
		ANCEL	Christian	68370	ORBAY	X	
		BIANCHI	Serge	68370	ORBAY	X	
		BOTTOS	Mario	68370	ORBAY		X
		PARMENTIER	Maurice	68370	ORBAY		X

		MICHEL	Joseph	68370	ORBÈY		X
	2	BERNHARD	Joseph	68240	SIGOLSHEIM	X	
SIGOLSHEIM		CASTELLI	Agnès	68240	SIGOLSHEIM		X

RAPPEL : Les conditions à remplir pour être autorisé à siéger :

- être de nationalité française,
- avoir plus de 25 ans,
- jouir de ses droits civils,
- être inscrit aux rôles des impositions directes locales de l'EPCI ou des communes membres,
- être familiarisé avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.

La désignation doit intervenir dans les 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de l'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunal)

Important :

- l'un des commissaires doit être domicilié en dehors du périmètre de l'EPCI (*désignés par la CCVK*)
- peuvent être proposées des personnes membres des commissions communales des impôts directs (CCID)
- la désignation des membres doit se faire dans les 2 mois qui suivent l'installation du Conseil Communautaire.

La proposition des commissaires doit faire l'objet d'une délibération de la CCVK mais également de chaque Conseil Municipal.

Une fois la liste des 40 commissaires potentiels constituée, elle sera soumise au Directeur des services fiscaux qui en sélectionnera 20 (10 titulaires et 10 suppléants).

La CCVK se chargera d'avertir les personnes sélectionnées et de les informer de leur statut.

Organisation : La CIID se réunit une fois par an, sur demande du Directeur des services fiscaux ou des finances publiques et sur convocation du Président de l'EPCI.

Le Conseil Communautaire :

- **approuve** la liste des personnes proposées en tant que commissaires de la CIID, conformément à l'article 1650 A du CGI et sur proposition des conseils des communes membres de la CCVK ;
- **charge** le Président de transmettre la liste des 40 Commissaires potentiels au Directeur des Finances Publiques qui retiendra 10 Commissaires titulaires et 10 suppléants ;
- **charge** le Président d'informer les Commissaires retenus (10 titulaires et 10 suppléants) par les services financiers.

Décisions prises à l'unanimité des membres présents.

4. Centre Nautique

4.1 N° 068/2014-CN : Approbation des tarifs applicables au 1^{er} juillet 2014 (Cf. annexe 9)

Il est proposé, de revoir les tarifs au 1^{er} juillet tous les 2 ans.

Pour information, les autres piscines augmentent leurs tarifs lors de chaque rentrée de septembre.

Une modification tous les 2 ans, permet de réduire les coûts de communication (modification des supports moins fréquente).

La proposition tarifaire a pour objectif :

- de rattraper les prix des autres piscines tout en restant le complexe nautique le moins onéreux de toute la zone ;
- de fidéliser la clientèle en récompensant, par un prix dégressif, les abonnements.

On peut noter :

- une augmentation du prix des scolaires hors CCVK passant de 2,50 € à 2,95 € (rappel : gratuité pour les élèves de la vallée)
- la création d'une nouvelle activité : l'Aquabike au prix unitaire de 15 €. Le prix plus élevé par rapport aux autres structures, se justifie par le nombre de participants par séance de 5 personnes contre une vingtaine, voire une trentaine dans les autres établissements. Le service est plus individualisé. Aujourd'hui c'est une activité demandée.

Les tarifs du club de natation sont inchangés depuis 2003, ce qui peut générer une distorsion quant au prix d'entrée pour le public.

Le Conseil Communautaire approuve, à l'unanimité des membres présents, l'application au 1^{er} juillet 2014 des tarifs comme détaillés en annexe 9.

5. Délégations au Président – Compte-rendu des travaux et des attributions exercés par délégation

5.1 Marchés et avenants : Liste des marchés conclus en 2014

Les marchés ont été conclus sous la présidence de M. Roger BLEU, Président sortant.

ANNEE	N° DU MARCHÉ	OBJET	DATE DU MARCHÉ	MONTANT HT	NOM DE L'ATTRIBUTAIRE
2014	B0010	SURVEILLANCE DES DECHETERIES DU 01/05/14 AU 30/04/15	17/03/2014	41 410.00 €	PHENIX SECURITE
2014	D0001	AVENANT N°1 AU MARCHÉ FOURNITURE ET LIVRAISON DE CONTENEURS ENTERRES DESTINES A LA COLLECTE DES VIEUX PAPIERS/BOUTEILLES PLASTIQUE ET DU VERRE USAGE FOURNITURE ET LIVRAISON DE CONTENEURS ENTERRES DESTINES A LA COLLECTE DES VIEUX PAPIERS/BOUTEILLES PLASTIQUE ET DU VERRE USAGE	17/03/2014	5 260.00 €	ASTECH
2014	D0005	FOURNITURE DE CARBURANT A L'AIDE DE CARTES ACCREDITIVES	27/03/2014	90 000.00 €	TOTAL MARKETING SERVICES

6. Informations et divers

6.1 Intervention de M. HENNEKE, Principal du collège d'Orbey

La parole est donnée à M. HENNEKE, Principal du collège d'Orbey qui a sollicité une intervention en séance de Conseil.

M. HENNEKE qui a été installé dans ses fonctions à la rentrée 2013/2014, a souhaité intervenir afin de faire part aux élus des 10 communes membres, des projets du collège Martelot d'Orbey.

Pour la rentrée 2014/2015, il informe de la création d'une action de sensibilisation à la culture et à l'histoire Welche (pour les 6^{ème}) et de la mise en place, en collaboration avec l'Université Populaire, d'actions de formation en informatique (matériel subventionné pour parti par le CG68) et en langues étrangères (Anglais-Allemand) pour les adultes.

Il souhaite également mettre en lumière leurs très bons résultats sportifs, notamment dans les disciplines suivantes : VTT, cross, athlétisme...

Le collège a pour projet d'installer au COSEC, un bac à sable destiné à l'entraînement au saut en longueur. Ils solliciteront un soutien financier à la CCVK.

Il rappelle que le 24 mai prochain, se dérouleront les portes ouvertes du collège.

Une visite guidée à destination des élus sera organisée, de 10h30 à 11h00 et sera suivie d'un pot. Il espère donc la venue des conseillers.

Le 25 mai est également la date que l'Association des Maires du Haut-Rhin a retenue pour son assemblée générale. M. MULLER présage donc l'absence des élus à ces portes ouvertes.

6.2 Calendrier des prochaines réunions organisées par la CCVK

Merci de prendre note des réunions à venir :

- Bureau : **jeudi 5 juin 2014 à 17h30**
Siège de la CCVK
- Réunion Président/Vice-présidents : **jeudi 12 juin 2014 à 19h00**
Siège de la CCVK
- Conseil Communautaire : **jeudi 19 juin 2014 à 17h30**
Salle des fêtes à Lapoutroie

Le Conseil Général du Haut-Rhin organise une rencontre « Votre Territoire de Vie » le mardi **10 juin à 18h** à Ribeauvillé (amphithéâtre du collège – 21 rue de Landau) à laquelle tous les Maires et leur adjoint (ou autre collaborateur).

Il est nécessaire de confirmer sa participation au 03 89 30 64 10 ou territorial@cg68.fr.

Cette rencontre sera l'occasion d'échanger mais également de présenter vos interlocuteurs départementaux et les actions à mener dans le cadre des Contrats de Territoires de Vie.

6.3 Fixation d'une date pour la réunion de présentation de la Loi ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové)/PLU intercommunal

Cette Loi a été publiée au Journal officiel du mercredi 26 mars 2014 et a pour objectifs de « réguler les dysfonctionnements du marché, protéger les propriétaires et les locataires, et de permettre l'accroissement de l'offre de logements dans des conditions respectueuses des équilibres des territoires ».

La date proposée par l'assemblée est le samedi 7 juin à 9h (lieu restant à convenir). Il sera pris contact avec Mme MORY de l'Adaurh pour connaître ses disponibilités à cette date.

6.4 Programme rénovation énergétique : réunion d'information du 03/06/2014, adressée aux professionnels du bâtiment

En début de semaine, la CCVK a adressé une invitation aux entreprises de la Vallée dont le secteur d'activité concerne les bâtiments, à une réunion d'information qui se tiendra le 3 juin prochain.

A l'ordre du jour de cette réunion, il y aura notamment une présentation du programme de rénovation énergétique mis en place par la CCVK et du dispositif régional energivie.pro.

D'autres thèmes seront également abordés tels que :

- les aides financières pour les particuliers ;
- les mentions obligatoires à faire apparaître sur les devis et factures (cela permettra d'optimiser les devis proposés aux prospects) ;
- les différents taux de T.V.A. applicables depuis le 1^{er} janvier 2014 sera fait, avec des exemples, notamment sur les travaux induits (intervention réalisées par les services fiscaux) ;
- le label Reconnu Garant de l'Environnement.

Il est important que les entreprises participent à cette réunion pour avoir ces rappels, mais également pour échanger sur leur besoin et les actions qui peuvent être mises en œuvre pour eux.

Il demande à l'assemblée si l'un ou l'autre Conseiller souhaite prendre la parole.

Aucun autre Délégué ne souhaitant intervenir, le Président lève la séance à 19h30.

Il invite les Conseillers à boire le verre de l'amitié.

Numéros d'ordre des décisions prises lors de cette séance

N° de décision	Domaine	Rubrique	Objet
n°061/2014-AG	Administration Générale	PV approbation	Approbation des comptes-rendus des Conseils Communautaires des 13 mars et 16 avril 2014
n°062/2014-FI	Finances	Décisions Modificatives	Décision Modificative au budget « OM »
n°063/2014-FI	Finances	Comptes administratifs	Approbation des Comptes Administratifs M14-M4 et M49 pour l'année 2013
n°064/2014-FI	Finances	Comptes de gestion	Approbation des Comptes de Gestion M14-M4 et M49 pour l'année 2013
n°065/2014-FI	Finances	Affectations des résultats	Affectations des résultats des budgets M14-M4 et M49 pour l'année 2013
n°066/2014-AG	Administration Générale	Désignation de représentants	Election des représentants à siéger au comité syndical du Syndicat Mixte Montagne Vignoble et Ried (SMMVR)
n°067/2014-AG	Administration Générale	Désignation de représentants	Désignation des représentants communaux à siéger à la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)
n°068/2014-CN	Centre nautique	Tarifs	Approbation des tarifs applicables au 1 ^{er} juillet 2014

Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg
de la séance du **15 mai 2014**

Ordre du jour :

1. **N°061/2014-AG** : Approbation des comptes-rendus des Conseils Communautaires des 13 mars et 16 avril 2014
2. **Finances**
 - 2.1 **N° 062/2014-FI** : Décision Modificative au budget « OM »
 - 2.2 **N° 063/2014-FI** : Approbation des Comptes Administratifs M14-M4 et M49 pour l'année 2013
 - 2.3 **N° 064/2014-FI** : Approbation des Comptes de Gestion M14-M4 et M49 pour l'année 2013
 - 2.4 **N° 065/2014-FI** : Affectations des résultats des budgets M14-M4 et M49 pour l'année 2013
3. **Administration Générale**
 - 3.1 **N° 066/2014-AG** : Election des représentants à siéger au comité syndical du Syndicat Mixte Montagne Vignoble et Ried (SMMVR)
 - 3.2 **N° 067/2014-FI** : Désignation des représentants communaux à siéger à la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)
4. **Centre Nautique**
 - 4.1 **N° 068/2014-CN** : Approbation des tarifs applicables au 1^{er} juillet 2014
5. **Délégations au Président** – Compte-rendu des travaux et des attributions exercés par délégation
 - 5.1 Marchés et avenants : Liste des marchés conclus en 2014
6. **Informations et divers**
 - 6.1 Intervention de M. HENNEKE, Principal du collège d'Orbey
 - 6.2 Calendrier des prochaines réunions organisées par la CCVK
 - 6.3 Fixation d'une date pour la réunion de présentation de la Loi ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové)/PLU intercommunal
 - 6.4 Programme rénovation énergétique : réunion d'information du 03/06/2014, adressée aux professionnels du bâtiment

COMMUNES	DELEGUES	SIGNATURES	PROCURATION
AMMERSCHWIHR	M. Patrick REINSTETTEL, Vice-président		—
	Mme Lucie PONGRATZ-GLEIZES		—
FRELAND	M. Jean-Louis BARLIER		—
	Mme Martine THOMANN, Vice-présidente		—
KATZENTHAL	Mme Nicole TISSERAND		—
	M. Jean-Jacques GRANDJEAN		—
KAYSERSBERG	M. Henri STOLL, Vice-président		—
	Mme Françoise GRASS		—
	M. Alain THURLINGS		—
	M. Benoît KUSTER, Vice-président		—
KIENTZHEIM	M. Joseph FRITSCH,		—
	Mme Martine SCHWARTZ		—
LABAROCHE	M. Bernard RUFFIO, Vice-président		—
	Mme Catherine OLRV		—
LAPOUTROIE	M. Jean-Marie MULLER, Président		—
	Mme Aurore PETITDEMANGE		—
LE BONHOMME	M. Jean-François BOTTINELL		—
	M. Jean-Luc ANCEL	Absent non représenté	—

ORBÉY	M. Guy JACQUEY, Vice-président		—
	Mme Rose-Blanche DUPONT		—
	Mme Chantal OLRÉY	Absente non représentée	—
	M. Rémi MAIRE		—
SIGOLSHEIM	M. Thierry SPEITEL,		—
	Mme Agnès CASTELLI		—

